



COMPTE-RENDU N°1 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 23 janvier à 18h30

Le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montpon, sous la Présidence de Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président.

Date de convocation : le 16 janvier 2019

PRESENTS : MM. SEGONZAC – GUERIN – PIEDFERT– VERGNAUD – TALIANO – DEJEAN – CHAUSSADE – PILET – COUSTILLAS – GUILLAUME – LOTTERIE – DELIBIE – RICHARD – GABRIEL – WILLIAMS – BLIN – AUXERRE RIGOULET – SALAT — DUFOURGT – LEY – DARRACQ – LAULANET

EXCUSES /ABSENTS : MM. LAGOUBIE (procuration M. BLIN) – CABROL (procuration Mme GABRIEL) – GIMENEZ BORDERIE (procuration M. LACHAIZE)

Secrétaire de séance : Madame Geneviève AUXERRE RIGOULET

- **Approbation du compte-rendu du Conseil communautaire du 13 décembre 2018**

Le compte-rendu de la séance du Conseil communautaire du 13 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

- **Budget Principal 2019 - ouverture de crédits budgétaires – section investissement**

Afin de pouvoir engager des crédits d'investissement avant le vote des budgets 2019, il est proposé comme le permettent les textes en vigueur, l'ouverture de crédits dans la limite d'un quart des crédits ouverts aux Budgets 2018 (hors remboursement du capital de la dette), soit pour les sommes suivantes (décisions modificatives comprises) :

CHAPITRES	BUDGET PRINCIPAL	
	CREDITS OUVERTS AU BP EN 2018	OUVERTURE DE CREDITS 2019
16 (caution)	4 000,00 €	1 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	188 818,72 €	10 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	849 494,36 €	212 373,00 €
OP 150 - Maison Santé Pluridisciplinaire	272 500,00 €	20 000,00 €
OP 153- Pépinière	601 014,83 €	10 000,00 €
OP 155 - CLSH Moulin Neuf	745 506,55 €	30 000,00 €
OP 156 - Piscine communautaire	60 000,00 €	15 000,00 €
OP 157 - Accessibilité écoles et cantines	93 000,00 €	23 250,00 €
OP 159 - Véloroute Rive Gauche	200 000,00 €	50 000,00 €
OP 162 - Moulin du Duellas	50 000,00 €	12 500,00 €

Cette décision permettrait d'engager des travaux avant que les budgets ne soient votés et rendus exécutoires. Il est à préciser que ces dépenses seront reprises au budget 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **DECIDE** l'ouverture de crédits budgétaires en section investissement comme décrits ci-dessus. ,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer toute démarche et à signer tout document dans le cadre de cette décision.

Vote : Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Président explique que la Préfecture vient d'informer les services qu'il ne peut être demandé de la DETR pour la construction du rond-point à l'entrée de la Zone d'Activités, considéré comme de la voirie.

Il indique par ailleurs qu'un courrier de Monsieur le Ministre de l'intérieur, reçu cette semaine, donne un avis favorable pour l'extension de la caserne de gendarmerie de Montpon-Ménéstérol. Ainsi Monsieur le Président propose de modifier la demande de DETR pour 2019, qui doit être faite auprès de la Préfecture avant le 31 janvier, pour l'extension de la caserne de gendarmerie. Il précise que le bureau communautaire a donné son accord.

Monsieur le Président demande au Conseil communautaire s'il est favorable à la modification du point suivant à l'ordre du jour :

- **Projet de réalisation d'un rond-point à l'entrée de la Zone d'Activités Bernard Moulinet à Montpon-Ménéstérol – plan de financement prévisionnel et demande de subventions auprès des financeurs potentiels**

Et propose de le remplacer par celui-ci :

- **Projet d'extension de la caserne de gendarmerie de Montpon-Ménéstérol – plan de financement prévisionnel et demande de subventions auprès des financeurs potentiels**

Le Conseil communautaire donne son accord à l'unanimité pour la modification de ce point à l'ordre du jour du conseil.

- **Projet d'extension de la caserne de gendarmerie de Montpon-Ménéstérol – plan de financement prévisionnel et demande de subventions auprès des financeurs potentiels**

Par courrier reçu en date du 21 janvier 2019, Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur, informe la CCIDL que le projet d'extension de la caserne de gendarmerie de Montpon-Ménéstérol a reçu l'agrément de son Ministère.

Les objectifs de ce projet d'extension sont les suivants :

-renforcer l'effectif de la communauté de brigade Montpon-Mussidan avec l'accueil de 4 personnels supplémentaires

-offrir aux gendarmes des conditions de travail et de vie à hauteur de leur investissement au projet des concitoyens.

Le projet consiste en effet en la construction de 2 logements de type T3-T4, de 2 studios et d'une extension de la brigade comportant deux bureaux, soit une surface totale estimée de 335 m².

Ainsi, le projet est estimé comme suit (montants HT) :

Etudes (honoraires de maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, SPS, frais divers, aléas).....	80 000€ HT
Travaux (logements, bureaux, raccordement aux réseaux).....	539 000€ HT
Total	619 000€ HT 742 800€ TTC